

Qu'est-ce que Santé animale Canada?

Les risques croissants de maladies au pays et à l'étranger, comme le virus de la diarrhée épidémique porcine (virus DEP), la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine (PPA), renforcent l'importance d'une approche solide et cohérente en matière de santé animale et de lutte contre les maladies au Canada. La dernière évaluation des performances des services vétérinaires (PVS) de l'OIE et la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada (SSVA) énoncent clairement l'importance d'une responsabilité commune de l'industrie et du gouvernement à l'égard de la santé animale au Canada. Des efforts considérables ont été entrepris pour élaborer des plans et des stratégies visant à appuyer les infrastructures de santé animale du Canada. Toutefois, il convient de s'investir davantage sur le plan du leadership pour créer un véritable partenariat entre le gouvernement et l'industrie, en particulier en matière d'intervention d'urgence et de rétablissement.

Le secteur de la viande rouge et la filière laitière, notamment plusieurs entreprises de transformation, estiment qu'ils ne sont pas en mesure de protéger leurs activités, leurs exploitations agricoles et leurs moyens de subsistance si une importante maladie infectieuse touchant plusieurs espèces et entraînant la fermeture des frontières survenait au Canada. Pour remédier à cette situation, plusieurs dirigeants des industries de l'élevage, de la viande et de la production laitière se sont entendus afin de promouvoir la création de « Santé animale Canada », un nouveau modèle de gouvernance potentiel fondé sur un partenariat entre le gouvernement et l'industrie au chapitre de la prise de décisions, de la mise en commun des ressources et de la gestion. L'objectif est de renforcer la capacité du Canada en matière de prévention des maladies animales, de préparation et d'intervention, notamment pour limiter la fragmentation des responsabilités, engager les ressources de manière durable, accroître la rapidité d'exécution des mesures et mettre en place davantage de moyens pour protéger la continuité des affaires et le commerce. Bien que les engagements et les mandats organisationnels existants demeurent intacts, cette démarche a pour but d'étudier les modèles pertinents (y compris les modèles internationaux comme Animal Health Australia et Animal Health Ireland et les modèles nationaux tels que la Société canadienne du sang) et d'élaborer différentes options aux fins de décision en 2019.

Principes de Santé animale Canada :

Cinq principes clés ont été adoptés par l'industrie dans le cadre du processus « Santé animale Canada », visant à créer un nouveau modèle de gouvernance pour la gestion de la santé des animaux au Canada :

- 1) **Gestion et prise de décisions concertées entre l'industrie et le gouvernement selon un mandat durable et indépendant** – La santé animale doit être gérée conjointement avec les spécialistes et les ressources de l'industrie, du gouvernement et de la profession vétérinaire, en vue de maximiser la prévention des maladies et de favoriser une intervention et un rétablissement étayés de façon objective par la science et l'économie. Le modèle canadien de gouvernance de la santé animale dans le cadre du partenariat entre l'industrie et le gouvernement supposera une autonomie raisonnable pour l'exécution de son mandat, notamment l'adoption éventuelle de nouveaux engagements contraignants de la part des intervenants participants.

2) **Modèle reposant sur un engagement financier et sur le partage des ressources entre l'industrie et le gouvernement** – L'industrie et le gouvernement doivent engager des ressources financières, humaines, scientifiques et techniques pour garantir la rapidité et l'efficacité des interventions d'urgence en matière de santé animale et du rétablissement économique. Cette approche doit comprendre l'association et la rationalisation des ressources existantes engagées avant de procéder à des contributions supplémentaires. Le modèle australien fondé sur des « accords » et les programmes novateurs d'assurance doivent être étudiés.

3) **Approche d'une équipe canadienne travaillant sur plusieurs espèces, qui maximise le potentiel des ressources de première ligne en matière de prévention des maladies et d'intervention d'urgence** – La capacité d'intervenir rapidement et selon l'ampleur afin de contenir l'éclosion d'une maladie animale exotique qui impacte plusieurs espèces, intrants communs et territoires de compétence, dépend de l'engagement et de la participation des secteurs de l'élevage du bétail et de la volaille, des acteurs de la chaîne de valeur et de tous les échelons du gouvernement. En parallèle, nous avons besoin d'un système qui tient compte des ressources et des mesures de planification propres aux risques et aux espèces, et nécessaires pour faire face à de nombreux risques de maladies.

4) **Modèle qui contribue à orienter une stratégie globale et évolutive sur la santé des animaux** – Le modèle canadien de gouvernance de la santé animale dans le cadre du partenariat entre l'industrie et le gouvernement doit favoriser l'amélioration continue de la gestion des risques de maladies animales, grâce à des stratégies nationales et à des plans d'action couvrant les domaines prioritaires de surveillance des maladies, les programmes de biosécurité, la traçabilité, les capacités de diagnostic, les interventions d'urgence, la création et la distribution de vaccins, les programmes de rétablissement, l'atténuation des risques financiers, la recherche sur la santé animale et la modernisation réglementaire.

5) **Approche nouvelle entreprise avec ambition et pragmatisme, visant le progrès et non la perfection, et dont les responsabilités reposent sur les plus hauts dirigeants de l'industrie et du gouvernement** – Les dirigeants de l'industrie et du gouvernement doivent être prêts à prendre des décisions courageuses dans les meilleurs délais, sans attendre d'obtenir un consensus idéal entre les intervenants.

Principales activités et priorités de Santé animale Canada :

- Un courrier signé par les participants consentants sera envoyé aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture en vue d'obtenir un appui à l'élaboration du concept de Santé animale Canada, fondé sur un partenariat entre l'industrie et le gouvernement.
- En collaboration avec des ministères (notamment l'ACIA et AAC à l'échelle fédérale), les intervenants participants de l'industrie s'engagent dans un « processus de création » inclusif et défini dans le temps qui (i) examinerait les capacités, les mandats et les ressources organisationnelles existantes dans le cadre de mesures nationales de prévention, d'intervention et de rétablissement; (ii) évaluerait les synergies susceptibles d'être réalisées grâce au concept

« Santé animale Canada »; (iii) analyserait l'applicabilité d'autres modèles canadiens et étrangers de partenariat public-privé; et (iv) formulerait des recommandations aux ministres afin qu'ils prennent une décision lors de leur réunion à l'été 2019.

- Un « comité directeur des champions » de haut niveau sera formé pour démontrer l'importance de l'initiative, veiller au respect des échéances du projet, susciter l'engagement et le soutien du gouvernement, et orienter les efforts du groupe de travail.
- En guise d'engagement, plusieurs entreprises et associations de l'industrie ont déjà promis des ressources financières et humaines pour appuyer le processus de création, notamment l'affectation des ressources professionnelles nécessaires, et attendent le même engagement en matière de ressources de la part des gouvernements. Il est demandé que les entreprises de transformation promettent la somme de 20 000 \$, que les plus grandes associations de producteurs contribuent à hauteur de 10 000 \$ et que les petits organismes allouent 5 000 \$ pour soutenir ce travail essentiel. Les fonds seront gérés par le Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage après la création d'un plan de travail et la définition d'un budget par le comité de Santé animale Canada, de concert avec les partenaires gouvernementaux.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec D^{re} Megan Bergman, directrice exécutive du Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage par téléphone au 204 333-5375 ou par courriel à l'adresse megan@ahwcouncil.ca.

Le 11 octobre 2018